Le Conseil municipal de Roubaix vote un nouveau crédit de 450.000 francs pour les chômeurs ainsi que divers travaux

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à 18 h. 30, dans la salle des séances de la Mairie, sous la présidence de M. Lebas, maire.

Trente et un conseillers étaient présents. En ouvrant la séance, M. Lebas fit l'éloge funèbre de M. Bourdon, conseiller municipal, décédé récemment.

Après l'approbation des procès-verbaux, on passe à l'élection d'un délégué du Conseil municipal à la Commission du legs Boucher de Crèvecœur de Perthes. M. Valentin Vanoosteghem fut élu.

Ensuite, MM. Léandre Dupré, Valentin Vanoosteghem et Pierre Winants furent désignés pour faire partie du Conseil supérieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles.

D'autre part, MM. Théodore Chatelain et Paul Vannier représenteront le Conseil municipal à la formation des listes électorales de la Chambre des Métiers du Nord.

M. Lebas donna ensuite lecture d'un vœu tendant à accorder la gratuité du voyage aux parents se rendant auprès d'un soldat gravement malade ou décédé. Le ministre de la Guerre répondit qu'il lui était impossible d'accorder cette gratuité. Par contre, les familles bénéficient déjà d'une réduction de 50 %. M. Lebas regrette que la gratuité n'ait pu être accordée.

On passe ensuite à l'approbation et à la réception définitive d'un certain nombre de travaux, notamment à la piscine de natation, au Petit Lycée des garçons, au cimetière, etc...

450.000 francs pour les chômeurs

Les secours accordés aux caisses de chômage étant épuisés, le Conseil vote un nouveau crédit de 450.000 fr., destiné à assurer les secours jusqu'au 31 décembre. A ce sujet, M. Lebas parla de l'effort financier fourni par la ville au profit des chômeurs. En comptant les subventions de la grève, les secours de cette année ont atteint 5.596.729 fr.

D'autre part, le nombre des chômeurs allant toujours croissant, le Conseil décide de doubler la caisse de chômage de la rue Marie-Buisine. Dorénavant, le pointage et le paiement se feront dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice.

Il fut ensuite donné lecture d'un vœu demandant que les subventions accordées aux caisses syndicales soient versées au moins tous les trimestres.

Un emprunt de conversion

Comme toutes les autres villes, après guerre et en attendant le rétablissement de la situation financière des budgets communaux, de 1920 à 1922, la Ville de Roubaix a obtenu du Crédit Foncier de France cinq prêts à des taux onéreux de 6.65 à 7.85 %, amortissables en quarante ans.

Ces cinq prêts, d'un montant nominal de 8.400.000 fr., sont amortis au moyen d'impositions extraordinaires couvertes par des centimes additionnels représentant une annuité globale de 638.458 fr., ramenée à 595.624 fr. 94 depuis le 1er avril dernier, soit aux taux de 6 et 7.13 %.

Le délai d'irremboursabilité de ces cinq prêts, fixé à dix ans, devant expirer le 30 janvier 1932, l'Administration municipale, désireuse de mettre à profit les conditions meilleures mise à la disposition des communes pour emprunter, a décidé le remboursement au Crédit Foncier de France du capital restant dû, s'élevant à 7.807.644 fr. 24, y compris une indemnité de remboursement de ½ %.

Pour obtenir les fonds nécessaires à ce remboursement, l'Administration municipale a envisagé l'émission d'un nouvel emprunt public au taux de 5 % demi-net. Pour le réaliser, elle a fait appel au concours des différentes banques de la place.

La présente délibération prévoit un emprunt de conversion qui fera réaliser à la ville une économie annuelle d'environ 80.000 fr., et pour le temps qui reste à courir, soit trente ans, une économie de 2.400.000 fr.

LE BUDGET PRIMITIF DE 1932

Le projet de budget primitif pour l'exercice 1932, en excédent en recettes et en dépenses sur l'exercice actuel de 2.460.000 francs, et s'équilibrant à la somme de 43.679.821 fr. 19, est approuvé par le Conseil.

Les considérations sur le budget sont les suivantes :

En recettes, la valeur du centime passée à 39.298 fr. 12 marque une plus-value de 362.000 francs. Le produit du décime sur le chiffre d'affaires est en augmentation de 21.000 fr.; les taxes diverses sont supérieures de 40.000 francs. Les prévisions de recettes pour le cimetière passent de 802.000 à 952.000 francs.

Les divers supplément, après examen, laissent des disponibilités s'élevant à 834.750 francs.

Les divers suppléments, après examen, donnent un total d'environ 3.750.000 fr. destinés à faire face à de nouvelles dépenses, telles : sous-crédits des travaux municipaux, services des travaux, subventions, subsides crédits divers : 204.000 fr. au Service des Eaux : 250.000 francs pour la fête fédérale et internationale de musique de la Pentecôte ; 200.000 francs aux caisses syndicales de chômage, au lieu de 60.000 francs ; 2 millions pour parer à la crise de chômage, dont 500.000 francs supportés par la ville, etc., etc....

Marchés de gré à gré

Pour les bâtiments communaux, le Conseil municipal approuve les marchés de gré à gré suivants : L. et V. Derville fils, pour l'exécution de parquets en chêne à l'établissement des bains, pour 7.255 francs; — M. Paul Janssens, pour les travaux de peinture spéciale, à la piscine, pour 67.000 francs; — l'entreprise Léon Degallaix, pour les travaux de béton armé du futur Bureau de Postes de la rue de l'Alma, pour 39.042 francs; — M. Marien Ferdinand, pour travaux de charpente, menuiserie, quincaillerie, à l'Institut Turgot, 15.019 fr. 79; — S.A.R.L. Paul Montaigne, pour un lot de serrurerie, fer et fonte, au Petit Lycée; — M. Pierre Elia, pour démontage et fourniture d'un nouveau pont-bascule de l'octroi de la gare annexe de la rue de Menin, pour 14.700 francs; — Mme Vve Declercq-Vancoille, pour service de vidange des bâtiments communaux, au taux de 7 francs le mètre carré.

Voirie communale

Le Conseil municipal décide d'ajouter au crédit de cinq millions réservés aux grosses réparations de chaussées pavées et empierrées, une somme de 215.000 francs; approuve la cession à la Ville pour 2.483 fr. 80, d'une parcelle de terrain de 99 mètres carrés, rue de la Guinguette, à l'angle de la rue de la Barbe d'Or; d'une parcelle de terrail de 17 mètres carrés, place Carnot, à l'alignement de la rue du Pile, pour 516 fr. 24; la cession par la Ville d'une parcelle de terrain de 9 mètres carrés, lieu rue Léon-Marlet, à Mlle Louise Debuy, pour 207 fr. 39; d'une parcelle de terrain de 5 mètres carrés, même rue, pour 164 fr. 34, à M. Alphonse Péters; autorise l'installation d'une conduite d'eau potable, rue Carpeaux, entre la rue Pasteur et le boulevard de Reims, pour 8.000 francs; décide l'acquisition d'un bateau pour 15.000 francs, en remplacement de la péniche « Hélène » qui sert au transport des ordures ménagères.

Subventions, allocations et subsides

Le Conseil municipal accorde ensuite une subvention à la « Mutuelle Maternelle du 43e Régiment d'Infanterie »; donne un avis favorable à des demandes de bourses de plusieurs élèves roubaisiens admis aux grandes Ecoles et aux Facultés, Conservatoire et Ecole Normale; décide la création d'une huitième classe à l'Institut Turgot.

Une amélioration au taux des cours enseignés au Conservatoire

24.000 francs avaient été alloués par l'Etat à la Ville, au titre de subvention supplémentaire pour le Conservatoire de Musique et pour servir à l'amélioration des traitements du personnel enseignant.

Les propositions de M. Bousquet ont été acceptées par l'Administration municipale. Elles consistent en une augmentation de 100 francs du taux de l'heure des cours hebdomadaires. Le traitement du directeur passe à 24.100 francs.

Enfin, le nouveau barème des traitements des diverses classes du Conservatoire est approuvé par le Conseil municipal. La moindre des augmentations est de 300 fr.; la plus élevée est de 600.

Contentieux

Le Conseil approuve l'indemnité à verser à cinq nouveaux départs qui ont eu lieu des immeubles expropriés en vue de l'agrandissement du cimetière municipal; agrée M. Albert Barpagès comme locataire, au prix de 650 fr. par an, des buvettes du Parc des Sports; approuve la signature d'une nouvelle police d'assurances décennales pour les biens décennaux, approuve la participation de la Ville, suivant certaines modalités et après achèvement des travaux de viabilité, au projet de l'Association syndicale de la rue Lecomte-Baillon; accepte le nouveau contrat avec la Compagnie « Le Lloyd de France » moyennant une prime de 3.150 fr. 75, pour assurer aux sapeurs-pompiers 100.000 fr. de capital assuré, approuve les règlements d'honoraires pour l'action portée au Conseil d'Etat par Me Léon Olivier au sujet de l'établissement d'un trottoir; décide l'augmentation portée à un franc de la prime individuelle des élèves des Ecoles publiques assurés contre les accidents; autorise le règlement de 198.505 fr. 75 à l'Administration des P.T.T. pour le règlement définitif de la construction du campanile de l'Hôtel des Postes.

Personnel municipal

Le Conseil adopte les nouvelles dispositions prévues aux règlements des caisses de retraites et aux statuts du personnel suivant la prescription des Assurances Sociales.

La Ville fera elle-même son service d'Assurances Sociales intéressant 727 de ses employés dont le total des cotisations atteindra environ 105.000 francs.

DES VŒUX

Les Assurances sociales et le chômage

M. Georges Dhondt émet le vœu suivant, qui est adopté :

Considérant que le chômage prolongé et généralisé met de plus en plus les travailleurs dans l'impossibilité de verser leurs cotisations aux Caisses d'Assurances Sociales;

Qu'ils sont ainsi menacés de perdre, pour eux et leur famille, tous leurs droits aux Assurances Sociales.

Le Conseil municipal émet le vœu, sur la demande de M. G. Dhondt, que l'Etat assure aux salariés chômeurs le bénéfice de la loi par sa participation financière.

La semaine de 40 heures

M. Lefebvre dépose le vœu suivant, qui est aussi adopté :

Considérant que la cause principale de la crise qui condamne au chômage des millions d'ouvriers, est une surproduction générale d'une part et une sous-consommation d'autre part, sur sa demande, le Conseil municipal émet le vœu que la semaine de travail soit fixée à quarante heures au maximum, cette réduction des heures de travail ne pouvant entraîner une réduction des salaires.

Des secours aux chômeurs

Enfin, M. Sory, adjoint, fait voter les vœux suivants :

1° Que les allocations et majorations pour charges de famille soient augmentées;

2° Que la durée des secours, limitée à 130 jours, ne soit plus fixée en raison même de la gravité de la crise. Ainsi, l'ouvrier sans travail ne sera pas obligé de se présenter au Bureau de bienfaisance; quelle que soit la durée de son chômage involontaire, l'ouvrier devrait avoir droit à l'allocation journalière allouée par le Fonds de Chômage;

3° Que la subvention de l'Etat, en raison des lourdes charges qui pèsent sur les communes, du fait du chômage, soit portée à un taux sensiblement plus élevé;

4° Considérant que les Pouvoirs publics ont le devoir d'aider les Caisses syndicales de chômage alimentées par les cotisations des ouvriers eux-mêmes, le Conseil municipal émet le vœu que l'Etat accorde à ces Caisses un taux de subvention au moins égal au taux adopté pour les subventions aux Fonds municipaux et départementaux de chômage.

L'Association nationale du cinquième centenaire de Jeanne d'Arc a achevé sa tâche

L'Association nationale pour la commémoration du Ve centenaire de Jeanne d'Arc, qui fut fondée le 2 janvier 1929, sur l'initiative du « Comité d'études familiales » de Roubaix, vient de tenir à Paris son assemblée générale de clôture et de dissolution, sa tâche étant maintenant achevée. Par les soins de cette Association, sous la présidence de Mme Weygand, et la direction de MM. Edm. Chaix, Henry Rossignol, Paul de Rousiers, tout l'itinéraire de la chevauchée de Jeanne d'Arc, de Domrémy à Rouen, a été jalonné par des pierres commémoratives qui laisseront aux générations futures un souvenir durable de la mystérieuse épopée de Jeanne d'Arc et de ses répercussions au XXme siècle.

Les sommes recueillies pour effectuer ce jalonnement se sont élevées à 541.412 francs. La Ville de Paris donna 10.000 fr.; le ministre des Affaires étrangères, 10.000 fr.; le Touring Club de France, 10.000 fr.; la Compagnie du Chemin de fer du Nord, 20.000 fr. Du Canada, recueillis par un ami de Roubaix, M. Jean Bruneel, vinrent 10.630 fr.; des Etats-Unis, recueillis chez les franco-canadiens, 8.733 fr.; d'Ecosse 5.484 fr.; du Comité de Lady Haig, 6.200 fr. La principale souscription, s'élevant à 264.340 fr. fut recueillie dans le Nord, principalement à **Roubaix-Tourcoing**, par les soins de M. le général Bossu, que Madame Weygand a remercié, au cours de l'assemblée générale de dissolution, en le priant de transmettre aux souscripteurs du Nord, les remerciements de l'Association nationale.

En sus de ces souscriptions, les Comités locaux ont participé aux frais du jalonnement pour 70.095 fr. D'autre part, le Gouvernement avait fait inscrire aux deux budgets de 1930 et 1931, des crédits dont la répartition fut assurée par le Ministère de l'Intérieur, entre les villes situées sur le parcours de la chevauchée. Dans toutes ces villes l'union sacrée s'est véritablement faite autour de la Sainte de la Patrie, comme si, après un demi-millénaire, Jeanne d'Arc était revenue pour faire mieux aimer la France.

Un chaland chargé d'essence incendié à Rouen

Rouen, 18 décembre. — Un chaland chargé d'essence a pris feu, ce matin, dans le bassin au pétrole de Rouen. 600.000 litres d'essence venaient l'être vidangés des tanks dans le bateau, quand une explosion s'est produite provoquant l'incendie du chaland.

Un matelot qui surveillait le niveau d'eau, Camille Gruwell, 25 ans, a disparu. Il n'a pu encore être établi s'il a péri carbonisé ou noyé.

Le patron du chaland M. Georges Poat, 35 ans, jeté à bas de sa couchette a pu gagner un chaland voisin.

Un sergent de pompiers et deux matelots qui s'étaient approchés d'un des tanks enflammés ont été soudain environnés de flammes, mais ont pu se sauver en se jetant à l'eau.

Les dégâts s'élèvent à environ 1 million et demi.

Le nouvel Hôtel des Postes, à Wattrelos

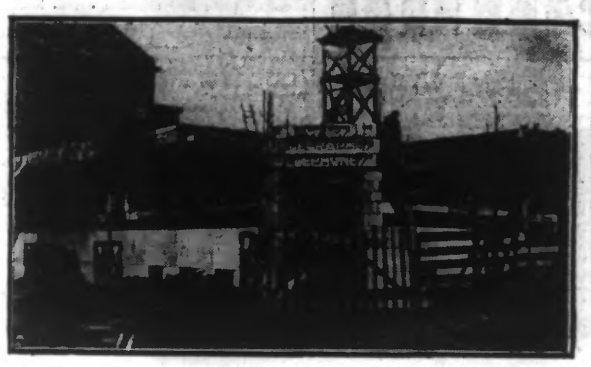

LES TRAVAUX EN COURS (Ph. J. de Rx.)

Nos lecteurs se rappellent les différents articles que nous avons consacrés au bureau de poste actuel et dans lesquels nous exposions leurs doléances à ce sujet. Ils eurent ensuite le plaisir d'apprendre l'accord intervenu entre l'Administration des Postes et l'Administration municipale, pour la construction d'un hôtel des postes. Les travaux, commencés récemment, sont menés assez rapidement, comme en témoigne la photographie ci-dessus.

Roubaix

Aujourd'hui, samedi 19 décembre :

Aujourd'hui, saint Timoléon; **demain**, sainte Philogone.

Soleil: Lever à 7 h. 41; coucher à 15 h. 53.

Lune: Premier quartier du 16; pleine le 21.

Bulletin météorologique pour la journée du 19 decembre (région Nord): Temps médiocre, ciel brumeux, demi ou trois quarts couvert; quelques flocons de neige épars; vent d'Est; baisse diurne de température; minimum de température en baisse de 2° sur la nuit précédente.

Caisse d'Epargne: Fermée.

Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs: de 9 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 16 à 17 h., au local de la Goutte de Lait, 31, boulevard Gambetta.

Pour la réalisation du programme du Conseil général, en vue de l'emploi des chômeurs

La Ville de Roubaix se propose de solliciter du département une subvention de 40 % sur le montant total d'un projet dont nous allons exposer les grandes lignes, en conformité avec la circulaire préfectorale du 7 novembre qui faisait connaître le vote par le Conseil général d'un programme de travaux de 80 millions destinés à employer les chômeurs.

Les terrains limités par les rues Jean-Macé, Rubens, Raphaël, Horace Vernet seront nivelés après le déblaiement d'environ 30.000 mètres cubes de terre, travaux s'élevant à 530.000 francs.

Dans les rues Ingres et Fragonard des aqueducs, des chaussées et des trottoirs vont être construits.

Le projet de tous ces travaux se monte à 1 million 60.000 fr. dont 40 % avancés par le département.

Détail intéressant: les entrepreneurs adjudicataires auront l'obligation d'employer en main-d'œuvre 90 % de chômeurs habitant Roubaix.

HALLE FLIPO. — Le kilo : café, 12; Beurre, 17; Gruyère, 15; Hollande, 8; Véritable Camembert, 2.50; Isigny, 3 fr.

L'aménagement du quartier du Nouveau-Roubaix

Le nouveau quartier qui s'étend entre le boulevard de Fourmies et l'avenue Alfred Motte, sera prochainement éclairé par vingt-neuf lampes axiales électriques dont bénéficient entre autres les rues Rubens, Horace-Vernet et Jean-Macé.

Le coût du projet présenté par la Société roubaisienne se monte à 30.880 fr. 23. Le marché a été passé avec cette Société après l'approbation qu'en a donnée hier le Conseil municipal.

De plus, la rue Léonard de Vinci, contruite il y a quelques années pour desservir les maisons de l'Office municipal d'habitations à bon marché, dont la chaussée a beaucoup souffert d'innombrables et lourds charrois, verra sa chaussée bouleversée de fond en comble pour y établir une fondation en béton de 15 centimètres d'épaisseur, et un rouvement sur cette couche.

Quatre-cent soixante-cinq mètres carrés seront ainsi l'objet de nouveaux travaux qui s'élèveront à une dépense de 23.000 francs.

HOTEL STOCKMAN Mouscron. — Reveillon Noël. Menu 60 frs belges. Le nombre de tables étant limité, veuillez retenir vos places pour le mardi 22 décembre Téléphone n° 8. 21755

De nouveaux travaux entre la rue Pellart et la rue du Fort

On sait que la rue du Collège, dans sa partie comprise entre la Grande-Rue et la rue Pellart, a été récemment occupée par de nombreuses équipes d'ouvriers qui réparaient l'aqueduc.

Or l'égout de cette même rue, dans la partie comprise entre la rue Pellart et la rue du Fort nécessite lui aussi d'urgents travaux de réparation.

L'égout sera même reconstruit jusqu'à la rue du Fort, et sur un certain parcours la voie du tramway A sera déplacée momentanément afin de permettre l'exécution de ces travaux dont le prix s'élèvera à 111.041 fr.

Voyez à RADIO ETMA, 98 rue de Mouvaux Rx., ses postes modernes et son catalogue de 88 pages, illustré. 33331

LES EXPROPRIATIONS POUR LA SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU DU BOULEVARD DE BEAUREPAIRE

Le jury d'expropriation qui a siégé toute la journée au Palais de Justice à Lille a rendu dans la soirée les décisions suivantes:

1. Société Pollet-Wattine. Nature de l'immeuble: habitation, cour et bâtiments situés boulevard de Beaurepaire, d'une superficie de 1 are 95 centiares; l'offre était de 156.615 francs; la demande s'élevait à 464.680 fr.; le jury a alloué 284.000 francs. Les dépens se répartissent dans la proportion de la différence entre l'offre et la demande d'une part et l'allocation donnée par le jury.

La Compagnie du Chemin de fer du Nord avait été représentée par Me Fernand Payen, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien bâtonnier; l'exproprié, par Me de Lauwereyns.

2. Consorts Carnin-Duthoit. Nature de l'immeuble: terrain et bâtiments situés boulevard de Beaurepaire d'une superficie de 17 ares 06 centiares. L'offre, en ce qui concerne le terrain était de 108.810 fr.; la demande, de 405.790 fr.; le jury a alloué 274.970 francs.

En ce qui concerne le fonds de commerce exploité (entreprise de vidanges), l'offre était de 20.000 fr.; la demande de 69.000 fr. Le jury a alloué 30.000 fr.

L'exproprié avait été représenté par Me Bruneau.

3. M. Jules Duvivier-Flipo. Nature de l'immeuble: jardin situé boulevard de Beaurepaire d'une contenance de 68 mètres carrés; l'offre était de 13.710 fr.; la demande s'élevait à 56.840 fr. Le jury a alloué 37.610 fr.

L'exproprié avait été représenté par Me Marcel Payen, du barreau de Lille.

OPTIQUE MÉDICALE. — Pour tous renseignements, pour exécution des ordonnances, adressez-vous au Service optique de la **Pharmacie des Produits Corbeaux,** 11 bis, rue de Lannoy, Roubaix. Vous y serez bien servi et vous paierez moins cher. Vous y trouverez **un grand choix de montures** et de **verres. Vos réparations seront faites immédiatement.** C3066

LA MARGARINE MUÉE EN BEURRE

Nous avons déjà eu plusieurs **fois à** parler d'un « spécialiste » de la margarine, Paul Poissonnier, qui a été, hier, arrêté une fois de plus.

Voici son système, auquel il reste toujours fidèle. Il achète chez divers commerçants une certaine quantité de margarine. Ceci fait, il déshabille le produit de son enveloppe et le remplace par un papier blanc quelconque. Puis, chargé d'un panier, il se rend chez d'autres commerçants: électriciens, marchands de meubles, etc. Là, il achète un objet quelconque qu'il se fait livrer à un nom et une adresse fantaisistes.

— Je paierai la facture à la réception, dit-il. Le marché conclu, Poissonnier démasque ses batteries.

— Maintenant que vous m'avez vendu quelque chose, vous allez à votre tour m'acheter mon beurre, car je suis commerçant aussi, continue-t-il.

Et il offre la margarine élevée à la qualité de beurre et il la propose au prix de 11 fr. 50 la livre. Inévitablement, on lui en achète un ou plusieurs kilos et, l'argent empoché, Poissonnier s'en va vers de nouvelles dupes...

Pour entrer en communication avec ses futures dupes, il s'était affublé du nom de Selosse et il se faisait livrer les nombreux objets achetés par lui à Wattrelos, dans le quartier de Saint-Liévin.

Quelques plaintes arrivèrent. La police se mit en campagne et, le procédé étant tellement connu, on ne tarda pas à retrouver Poissonnier qui avait élu domicile à Lille, 3, place du Théâtre.

Il a été arrêté vendredi par l'agent Becquart au moment où il descendait du Mongy, à l'angle des boulevards de Paris et de Cambrai.

Habilement interrogé par M. Mounié, commissaire de police du 2e arrondissement, il ne dia pas les faits qui lui sont reprochés.

Il a été laissé en liberté provisoire, mais il a été prié de se tenir à la disposition de la justice.

MAISON DU STYLO, 9 r. St-Georges 207

LE CANAL SE REPEUPLE

Le téléphone annonçait hier matin, au Syndicat des pêcheurs, un supplément de repartition de poissons provenant de Wagnonville ; il comportait 5.000 sujets dont 1.000 carpillons et tanches, qui ont été déversés, vers 15 heures, au pont du Halot. Il y avait, en particulier, bon nombre de belles tanches et quelques « mémères » carpes, de sept à huit livres, qui ont fait l'admiration des pêcheurs présents. MM. Bourgeois, Bettebière et Gothals ont opéré ce déversement ; M. Letombe, garde de navigation, n'avait pu être prévenu à temps.

La Commission du Syndicat est aujourd'hui en mesure d'annoncer, pour le mardi 22 décembre, un nouvel arrivage de 35.000 à 40.000 gardons provenant des étangs de Belgique. La répartition commencera vers 11 heures au Grimonpont, pour se continuer au Sartel, Galon-d'Eau, Beau-Chêne, boulevard de la République, pour finir au pont de l'Espierre, vers 12 h. 30.

Nous rappelons que l'assemblée générale aura lieu demain dimanche, à 10 h. 30, salle de la Brasserie des Orphéonistes, place de la Gare, à Roubaix.

ACTUELLEMENT vente annuelle de rouleaux perforés 65 et 88 notes. **Coupleux Frères,** 24, rue Esquermoise, **Lille.** 21676

UN NOUVEAU DOCTEUR EN MÉDECINE

Notre concitoyen, M. Michel Samsoen, gendre de M. le docteur Descarpentries et neveu de MM. les docteurs Fauverghe et Samsoen, a soutenu brillamment vendredi sa thèse de doctorat en médecine devant la Faculté de Lille.

Il avait pris pour sujet: « Contribution à l'étude de la greffe épidermique chez l'homme ».

Le nouveau docteur avait déjà de nombreux titres: ingénieur agronome, lauréat de la Faculté des Sciences, diplômé d'hydrologie, de thérapeutie et climatologie. Il est titulaire de la médaille d'honneur des épidémies.

Au nouveau docteur, toutes nos félicitations.

LE FROMAGE du Mont-des-Cats se vend avec une étiquette. Exigez sur chaque morceau : **Port-Salut Mont-des-Cats,** pure crème. 21727

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RACING-CLUB DE ROUBAIX

Vendredi a eu lieu, dans la grande salle du Café Belle-Vue, l'assemblée générale annuelle du Racing-Club de Roubaix.

De nombreux membres avaient répondu à l'appel du Comité et c'est devant une bonne assistance que se déroula la réunion.

Avant l'assemblée, M. Danès, président de la P. M., présenta un rapport, dans lequel, il exposait la nécessité de l'augmentation des cotisations des membres de la Section de préparation militaire. Le vœu qui suivit le rapport fut adopté à l'unanimité.

Après la lecture des noms des membres du R. C. Roubaix, morts pour la France, une minute de silence fut observée en leur souvenir.

Ensuite, furent lus les rapports des Sections de préparation militaire, de basket-ball, d'athlétisme, de tennis, de football, des juniors et minimes, rapports qui montrent nettement l'activité incessante des différentes sections du club doyen, et dont les efforts furent couronnés de succès.

M. Boulton étudia ensuite la trésorerie, dont il s'occupe avec tant de compétence.

A M. Vandebeuque incombait le rapport moral. Il le fit avec beaucoup d'éloquence.

Pour clôturer la réunion a eu lieu le renouvellement de trois membres au Comité. Furent réélus: MM. Inglebert, Gozble et Desreumieux.

S'étaient fait excuser MM. R. Porisse, C. Truffaut et R. Wattine.

Un télégramme de sympathie fut envoyé à M. Porisse, au nom de toute l'assemblée.

LE RHUMATISME ET SES TORTURES « Une preuve récente de l'efficacité du Traitement antirhumatismal Simon ».

M. Jacques Lyon, demeurant à **Tourcoing,** rue de Bondues, 70, souffrait depuis 8 ans de douleurs rhumatismales, allant des épaules à la ceinture. Nombreux furent les remèdes employés, mais tous sans aucun succès, lorsque M. Lyon eut enfin recours au Traitement Simon. Il vous confirmera, si vous le désirez, que six mois après il était guéri et qu'il continue à se bien porter.

Sur demande, adressée aux **Laboratoires des Produits Corbeaux,** 11 bis, rue de Lannoy, **Roubaix,** envoi gratuit de la brochure explicative sur le **Traitement Simon.**

LES FÊTES DE LA MUTUELLE DES TRAMWAYS DE L'ÉLECTRIQUE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

C'est aujourd'hui que débutent les fêtes organisées par la Mutuelle des agents des tramways de l'Electrique L.R.T., au profit des œuvres de bienfaisance.

Elles dureront jusqu'au dimanche 27 courant et se dérouleront dans la coquette salle de la Maison des Tramways.

Voici le programme de cette première journée :

A 15 h. 30, seront représentés « Les Dragons de Villars », opéra-comique en trois actes ; à 20 heures, concert, attractions, ciné, de premier ordre, avec numéros sensationnels.

L'entrée pour la matinée est fixée à cinq et trois billets de souscription, et pour la soirée, à deux billets.

Pour activer le commerce local, Boucau offre, avec des prix remarquables, de la **LAINE** en prime à tous ses clients. 21841

La campagne du timbre antituberculeux

Le Comité des fêtes du quartier du Pile ayant pu s'assurer le précieux concours des deux sociétés de musique du quartier, l'Harmonie des Accordéonistes Roubaisiens, ayant son siège 126, rue du Pile et la Fanfare de trompettes « Les Dévoués », ayant son siège 4, rue Davoust, organise pour la journée du dimanche 20 décembre, une sortie pour la vente du timbre et des billets de tombola au profit du timbre, de même qu'il fera quêter au cours de cette sortie pour cette œuvre si intéressante.

Ce geste méritait d'être signalé et nous sommes persuadés que la population roubaisienne réservera son plus favorable accueil aux organisateurs de cette journée du timbre, en achetant les vignettes ou en souscrivant aux billets de tombola qui, nous le rappelons, comporte de très magnifiques lots.

La réunion des deux sociétés aura lieu à 10 h., sur la place Carnot, pour prendre le départ avec le Comité et les quêteurs.

CEINTURES. — Ne vous laissez pas guider au hasard des sollicitations. Renseignez-vous d'abord à la Pharmacie des Produits **CORBEAUX, 11 bis, rue de Lannoy** à ROUBAIX, si vous avez besoin d'une ceinture, soit pour descente d'estomac, soit pour grossesse, soit à la suite d'une opération ou éventration, ou si vous avez besoin d'une sangle ou d'une ventrière, vous y obtiendrez tous renseignements et conseils. C3070d

Au Cercle militaire

Officiers d'infanterie. — La dernière conférence de l'année aura lieu aujourd'hui samedi, rue du Curoir, à 18 h., sous la direction du colonel Leclère. M. le capitaine Bouron de la P.M.S. traitera le sujet suivant: « L'infiltration. Manœuvre de débordement d'un centre de résistance ennemi. Action partielle par effectif restreint ».

Au cours de la réunion, le secrétaire se tiendra à la disposition des membres qui désireraient prendre, pour les placer, des cartes du bal qui doit avoir lieu dans la grande salle du Cercle de l'Industrie, le samedi 9 janvier, à 21 h.

Officiers d'artillerie. — Les 5e et 6e séances pour les officiers de réserve d'artillerie auront lieu à la Citadelle de Lille le samedi 19 décembre, à 17 h. et le dimanche 20 décembre, à 5 h.

CRÈCHES. Articles bon marché pour Arbres de Noël. **Papeterie Holbecque et Delannoy, 81, Grande-Rue.** T. 9.27 21795d

A l'Union Républicaine Démocratique

Aujourd'hui samedi, à 19 h., Café Delmarle, 130, rue de Lannoy, aura lieu une réunion des membres du Comité du secteur « Est ». M. Léon Lierman, député, président de l'Union Républicaine Démocratique, y fera l'exposé de la situation aux points de vue intérieur et extérieur.

LES MAGASINS DU CENTRE appliquent toujours les prix les plus réduits, d'ailleurs.

Les artistes de Radio P.T.T. Nord à l'Union des Sociétés Sportives

Le dimanche 20 décembre, au cours de la matinée de gala organisée par l'Union des Sociétés sportives, à 15 h. 30, au Central-Ciné-Théâtre, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, la troupe « Art et Théâtre », composée des artistes de Radio P.T.T. Nord, dirigée par M. Léon Plouviet, représentera une comédie des plus intéressantes : « Par un jour de pluie », et une opérette : « Souliers de Noce ». Au programme également des intermèdes comiques, par M. Andreuxx. Toutes les personnes qui ont assisté à la magnifique représentation du 4 octobre dernier, au cours de laquelle ces mêmes artistes ont interprété d'une façon magistrale « Monique » et les « Deux Timides », voudront les applaudir de nouveau. Location chez Coupleux, 10 bis, rue Nain. Prix des places : 10 francs, 6 francs et 3 francs.

BRASSERIE ROUBAISIENNE. — Les tournées de bières en bouteilles seront avancées d'un jour, les semaines de Noël et de Nouvel An. 21801d

Le banquet de l'Union colombophile « La Mutuelle »

Cette société a donné son banquet annuel au siège, 294, rue de Lannoy, le samedi 12 décembre, à 20 h. 30. Cette belle fête était présidée par M. Pierre Dupire, le sympathique président, ayant à ses côtés MM. Louis Bernier, président d'honneur; Victor Desrumeux, vice-président et tous les membres de la Commission; Vincent l'Hulte et Duquenoy, de la Maison Colombophile de Wattrelos et Accou, des Débitants Colombophiles Réunis.

Au dessert, M. Dupire remercie, au nom des colombophiles, M. Louis Bernier du dévouement qu'il apporte pour la prospérité de la Mutuelle et aux applaudissements de l'assistance lui remet un magnifique bouquet. M. Bernier assure la société de son plus dévoué concours et adresse ensuite ses remerciements à M. Desrumaux pour le grand intérêt qu'il porte à la Fédération, ainsi que les représentants des sociétés amies et M. Pierre Dupire.

Prirent ensuite la parole: MM. Vincent, Accou, Mommens, Dejaegère, etc... Cette charmante soirée s'est terminée par des chants, dont les interprètes ont obtenu grand succès.

CEINTURES ET GAINES. — Tous modèles en série et sur mesures. Des qualités toujours soignées. Des prix nouveaux, très modérés. Madame **VITASSE, Bandagiste,** 120, rue de l'Epeule. 21827d

L'assemblée générale aux Syndicats libres

Demain dimanche, aura lieu l'assemblée générale des syndicats libres, 39, rue Henri-Carette, à 17 heures. L'ordre du jour comprend : Rapport financier, rapport moral. Brillante tombola.

TOUT LE MONDE achète ses CHEMISES, CRAVATES, FOULARDS, GILETS TAILLEUR et **PULL-OVERS** aux **GALERIES FRANÇAISES, Chemiserie, 28-30, rue de Lannoy,** parce qu'on y trouve **le plus grand choix aux meilleurs prix** d

Au Syndicat des Voyageurs, Représentants et Placiers

L'assemblée générale annuelle aura lieu demain dimanche, à 10 h., Café Dubus, 181, Grand'Rue, à Roubaix.

UN BEAU GESTE EN FAVEUR DES PAUVRES DE LA VILLE. — La Mairie de Roubaix a reçu d'un anonyme, une somme de 200 fr. pour les pauvres de la ville. Cette somme a été transmise au Bureau de bienfaisance, afin qu'elle reçoive sa destination.

UNE COLLISION ENTRE UNE AUTO ET UNE MOTO. — Un léger accident est survenu à l'angle des rues de l'Alma et Emile-Moreau. Une automobile, pilotée par M. Gus[illegible] à la suite d'une collision avec une motocyclette montée par M. Henri Vanderste, 31 ans, chauffeur, habitant à Marcq (B.-L.), 15, rue Presnoet. Il n'en est résulté fort heureusement que de simples dégâts matériels.

A L'ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DE SOUS-OFFICIERS. — **Infanterie et cavalerie:** Séance d'instruction dimanche à 9 h. 30, Café Belle Vue. Au programme: 1. Le groupe de reconnaissance divisionnaire; 2. Ordres de chefs de section. Apporter carte au 1/50.000e.

Chars: Séance spéciale à 9 h. 30, 72, rue de la Gare.

A L'AMICALE MARLOT. — Voici les numéros gagnants de la tombola organisée au profit de l'Arbre de Noël de l'Amicale:

776 2088 948 2167 774 1694 2831 676
397 2919 2718 1500 2119 2551 1060 1670
1706 1125 1600 2219 1411 2471 2755 1551

Les lots seront remis aux gagnants sur présentation de leurs billets chez M. Rumfels, droguiste, avenue Linné, face au Groupe scolaire, jusqu'au lundi 21 courant inclus.

Passé cette date, à l'école Marlot, bureau de l'Amicale, les samedis de 17 h. 30 à 18 h. 30. Les lots non réclamés pour le 15 janvier 1932, resteront acquis à l'œuvre.

CHEZ LES AMIS DE LA BASSE-COUR DE ROUBAIX-TOURCOING. — La réunion mensuelle aura lieu dimanche à 17 h., Café Pandore, 28, rue Pauvrée. Tous les membres sont invités à cette réunion, mais plus spécialement la section pigeons.

A L'AMICALE DES EMPLOYES DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Dimanche de 10 à 11 h., permanence mensuelle pour les membres de l'Amicale au siège, social, 28, rue Pauvrée, Café Pandore. Remboursement des allocations maladie, opérations chirurgicales, prime de natalité, remise des layettes, renseignements divers.

La Commission rappelle à ses membres actifs assujettis aux Assurances Sociales et inscrits à la Caisse Centrale de maladie de la Mutualité du Nord que des feuilles maladie, carte-lettre, certificat d'emploi, feuilles spéciales pour toutes les déclarations sont à leur disposition. Les secrétaires ayant changé d'adresse ou effectué une mutation d'usine sont priés de faire parvenir ces changements au secrétariat pour toute suite utile. A cette permanence dernier délai pour le versement des cotisations de l'année 1931. A 11 h., réunion de la Commission administrative sous la présidence de M. Alfred D'hondt. Questions importantes.

A LA CLIQUE SCOLAIRE ET POST-SCOLAIRE. — Dans sa réunion du 15 décembre, le Comité de la Clique réuni à son siège, 4[illegible], rue d'Alsace, a constitué son bureau comme suit, pour 1932: Directeur, M. Henri Chevalier; trésorier, M. Gustave Mestdagh; secrétaire, M. Léon Lutz; secrétaire-adjoint, M. Fernand Mestdagh; garde matériel, M. Lucien Dubolpaire; tambour-major, M. Alvin Coquelet; commissaires: MM. Albert Férel, Charles Lietaert, Emile Delattre, Edgard Devernay, Henri Clarisse, Raymond Soet, Xavier Bec